

Instructions d'utilisation du fournisseur

APPRÊT MARTECH 01/01/2005

1. Identification de la substance / préparation et du fournisseur

Appellation commerciale **APPRÊT MARTECH**

Type de produit : apprêt

Restrictions d'utilisation : ne convient pas aux personnes de moins de 18 ans.

Formation spécifique requise : aucune. Il convient cependant de bien connaître les propriétés dangereuses du produit.

Fournisseur : **Martech A/S**

Adresse : Kliplev Erhvervspark 15

Code postal et ville : DK-6200 Aabenraa

Téléphone : +45 7468 7711

Fax : +45 7468 8468

Centre danois d'information sur les poisons, tél. : +45 3531 6060

2. Composition/ informations sur les ingrédients

N°.	Nom de l'ingrédient	N° CAS	Eines	Concentration poids %	Classification des risques/ Remarques
0	Toluène	108-88-2	2026259	0-4	F,Xn,R11-20
1	Silicate de tétraéthyle	78-10-3	2010838	0-4	Xn,R20-36/37
2	Tétra-butyl de titane	5593-70-3	2270068	4-10	Xi,R9/38
4	Iso-alcanes en C7-C10	90622-56-3	2924585	50-100	F,R11, Xi,R38,N,50/53;65-67

Légende :

Tx = Très toxique, T = Toxique, C = Corrosif, Xn = Dangereux, Xi = Irritant, IK = Aucune classification requise,

E = Explosif, O = Oxydant, Fx = Extrêmement inflammable, N = Nocif pour l'environnement, M = Génotoxique, A = Sensibilisant

K = Cancérogène, R = Provoque des anomalies congénitales.

3. Identification des risques

N° de code : 1993:3-3



Hautement inflammable



Nocif



Dangereux pour l'environnement

4. Mesures de premiers secours

Généralités : en cas de doute, appeler un médecin. Ne jamais administrer de liquides et ne jamais faire vomir si le patient est inconscient ou pris de convulsions.

Contact avec la peau : sécher la peau, puis appliquer de l'eau et du savon, ainsi qu'un gel dermique.

Yeux : rincer immédiatement à l'eau pendant environ 10 minutes. Appeler un médecin.

Inhalation : air frais et repos !

Ingestion : administrer des liquides. Ne pas faire vomir.

Brûlures : rincer à l'eau, comme dans le cas des autres brûlures. S'il est nécessaire d'appeler un médecin, continuer de rincer la plaie jusqu'à la prise en charge du patient par le médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Utilisation : mousse, dioxyde de carbone ou vaporisateur d'eau atomisée. Ne pas utiliser de jets d'eau car ceux-ci peuvent propager le feu.

Équipement de protection : appareil respiratoire pour prévenir les brûlures dangereuses.

Instructions d'utilisation du fournisseur APPRÊT MARTECH

6. Mesures à prendre en cas de fuite accidentelle

Protection individuelle : prendre garde au risque d'incendie et d'explosion. Éloigner les sources d'inflammation. Un équipement de protection est indispensable en cas de déversement important – voir point 8.

Protection de l'environnement : les déchets ne doivent pas être déversés dans les systèmes d'égout, etc. En cas de dommages, les organismes de contrôle de l'environnement doivent être contactés.

Déchets : absorber avec de la sciure de bois, du sable, etc. Les petites quantités peuvent être séchées à l'aide d'un chiffon ou d'une feuille de papier, puis jetées dans un conteneur fermé. Voir point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : assurer une bonne ventilation. Le produit ne doit pas être utilisé à proximité d'une flamme nue. Ne pas fumer.

Conservation : dans un endroit sec et bien ventilé, conformément aux réglementations techniques de l'Agence danoise de gestion des urgences.

Emballage : conserver dans l'emballage hermétique d'origine.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle : organiser le travail de façon à éviter tout contact direct avec le produit. Assurer une ventilation adéquate et si possible, porter un appareil respiratoire conforme au numéro de code.

Une protection oculaire peut être nécessaire si l'apprêt est vaporisé.

Protéger les mains avec des gants en caoutchouc ou en plastique.

Protéger la peau avec des vêtements de travail. Porter une salopette en cas de vaporisation.

Niveaux maximums, conformément aux lignes directrices du Service danois de la santé au travail d'octobre 2000

Toluène

N° CAS : 108-88-3

Niveau max. : 25 ppm, 94 mg/m³

9. Propriétés physico-chimiques

Forme : liquide

Couleur : incolore

Odeur : dissolvant

Densité : 0,76 g/cm³

Limites d'explosivité %-% inférieure : 0,9 supérieure : 7 vol.%

Point d'éclair : 9 °C

Point d'ébullition : 116-142 °C

10. Stabilité

Stable en conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques (propriétés dangereuses)

Inhalation : le produit dégage des vapeurs de solvant. L'inhalation peut provoquer des céphalées, de la fatigue ou des vertiges. Une inhalation prolongée de concentrations élevées (cf. niveaux hygiéniques max.) peut entraîner des dommages durables du système nerveux central.

Contact avec les yeux : les projections dans les yeux peuvent provoquer irritations et sensations de brûlure.

Contact cutané : après un contact prolongé, le produit peut dégraisser la peau, provoquer des rougeurs et des gerçures, ainsi qu'un possible eczéma.

Ingestion : tout contact du solvant avec les poumons, par exemple en cas de vomissement, peut entraîner une pneumonie chimique.

Informations écologiques

Le produit ne doit pas être déversé dans les égouts ou les cours d'eau.

Contient des iso-alcanes en C7-C10. La substance est dangereuse pour l'environnement.

12. Élimination

Les restes du produit doivent être remis au *Kommunekemi* (service municipal danois dédié au traitement des déchets dangereux) ou aux infrastructures de réception des déchets dangereux de la municipalité locale.

À condition d'être complètement sèches, de petites quantités du produit peuvent être traitées comme des déchets industriels normaux.

Catégorie de déchets : C. **Fiche déchets** : 3.51. **Code CEA** : 080409

13. Informations concernant le transport

Désignation du transport

ADR (Route) / **RID** (Rail)

N° d'identification ONU 1263

Classe : 3 Groupe d'emballage II

Article : 5b

IMDG (Mer)

N° d'identification ONU 1263

EMS 3-05

Classe 3, 2

GSMU 313

Groupe d'emballage II

IATA (Air)

N° d'identification ONU 1263

Marchandises dangereuses OUI

Classe 3

Groupe d'emballage II



Hautement inflammable



Nocif



Dangereux pour l'environnement

14. Informations réglementaires

Classification / étiquetage

Très inflammable. Irritant pour la peau. Nocif, peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. Contient des solvants organiques, peut provoquer des vertiges ou des somnolences. Toxique pour les organismes aquatiques ; peut provoquer des effets néfastes à long terme sur les environnements aquatiques. Conserver hors de portée des enfants.

Conserver l'emballage dans un endroit bien ventilé. Ne pas fumer.

Prendre des mesures pour éviter l'électricité statique. Contient des substances qui ne sont pas absorbées par les masques filtrants à base de charbon. Contient des solvants organiques.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. L'emballage et les restes de produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux.

N° de code : 1993:3-3

Instructions d'utilisation du fournisseur Apprêt Martech 04

15. Autres informations

Date de publication : 01-12-2004

Textes des phrases R de la section 2

11- Hautement inflammable

20- Nocif par inhalation

36- Irritant pour les yeux

37- Irritant pour les voies respiratoires

38- Irritant pour la peau

65- Dangereux en cas d'ingestion – peut provoquer des lésions pulmonaires

67- Les vapeurs peuvent provoquer des vertiges ou des somnolences

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets indésirables à long terme sur les environnements aquatiques.